

FRANCE

**CERTIFICAT
D'IDENTITÉ ET DE VOYAGE**

pour les réfugiés provenant d'Allemagne
(application du décret du 17-9-1936)

N° EK67357

TITULAIRE :

Nom

Hers

Prénoms

Albert

Ce certificat d'identité et de voyage
comprend 19 pages

FRANCE

Certificat d'Identité et de Voyage
pour les réfugiés provenant d'Allemagne

N° 24764

Taxe : 35 francs

Nom du titulaire : *Albert*
Prénoms : *Alfred*
Nationalité d'origine : *Allemand*
Lieu de naissance : *Hariger 1902*
Date de naissance : *5.7.1902*
Provenant de : *57 Avenue Blotens*
Résidence de fait : *45 Rue des Abbesses*
Profession : *Mandataire Paris*

Le détenteur du présent titre n'a pas qualité pour
obtenir un passeport français.

Il lui a été retiré le passeport
N° *141*
délivré le *27.8.35* à *Hariger*

SIGNALEMENT

Taille : *1 m 70*
Cheveux : *bruns*
Sourcils : *bruns*
Front : *grand*
Yeux : *bruns*
Nez : *rect*
Bouche : *meuf*
Barbe : *non*
Menton : *ronde*
Visage : *ovale*
Teint : *clair*

Signes particuliers :
15 rue des Abbesses, Paris
Accompagné de *manquent* enfants :

Nom Prénoms Date de naissance

Photographie du titulaire et, le cas
échéant, p
l'accompa
ants qui



Albert Herz

Signature du titulaire.

— **passport allemand: 1935.08.27** —

PAYS pour lesquels le présent titre est

délioré :

TOUS PAYS SAUF : MAROC, SYRIE, LIBAN,
ALGERIE, TUNISIE, DJIBOUTI, INDO-CHINE

Le retour en FRANCE est autorisé

durant la validité du présent titre.

Ce titre expire le

14 septembre 1939

sauf renouvellement.

Délioré à Paris

Date, le 4 septembre 1939

délioré le

CE PASSEPORT N'EST PAS VALABLE
POUR L'ESPAGNE, LES POSSESSIONS ESPAGNOLES,
ZONES D'INFLUENCE ESPAGNOLE AU MAROC,
L'ITALIE ET LES POSSESSIONS ALIENNES



Prorogations de Validité

Emplacement du Timbre mobile spécial
du
au

Fait à le 19

Le

Emplacement du Timbre mobile spécial
du
au

Fait à le 19

Le

Visas

Reproduire dans chaque visa le nom
du détenteur du titre.

PREFECTURE DE POLICE

Henry Schenk

Visa valable jusqu'au

pour un nombre limité

de voyages aller et retour.

Ce visa n'est pas valable pour l'entrée

au Maroc, au Liban, en Syrie

PARIS, le

Le Chef du Bureau des Passports

